

# INFOLIVE – ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

17

Le 6 septembre 2011 Provence – Alpes – Côte d'Azur

## Mouche de l'olive

Comme annoncé la semaine dernière, en raison d'une baisse des températures, le piégeage remonte ou reste stable mais à des niveaux élevés (en moyenne 10 mouches / jour). Toutes les altitudes sont touchées par cette augmentation de piégeage et donc de dégâts. Le vol a débuté en plaine (< 150 m d'altitude) et au-dessus de 300 m. Un nouveau vol aura lieu en fin de semaine prochaine entre 150 et 300 m d'altitude.

**Soyez vigilants : il est primordial de surveiller dans chaque verger la progression des attaques et d'intervenir au coup par coup.**

Le facteur variétal est très important, on note des niveaux d'attaque très supérieurs sur les variétés réputées sensibles, comme le Bouteillan et la Grossane.

### Secteurs d'altitude

Production	Conduite	Secteurs d'altitude							
		< 150 m		150 - 300 m		300 - 450 m		> 450 m	
Olives vertes de table précoces	raisonnée	>	+++	>	+++	>	+	>	+
	biologique	>	+++	>	+++	>	++	>	+
Olives noires de table et olives vertes tardives	raisonnée	>	++	>	++	>	+	>	+
	biologique	>	++	>	++	>	++	>	+
Olives à huile	raisonnée	>	++	>	++	>	+	>	+
	biologique	>	++	>	++	>	+	>	+

Evolution piégeage

0 rien  
= stable  
> en augmentation  
>> forte augmentation  
< en diminution

Risque ou dégâts


0 nul  
+ faible  
++ moyen  
+++ important

### Préconisations :

#### Pour toutes les altitudes :

- Production biologique, toutes variétés confondues :

**Protection biologique utilisant le Syneïs appât : après les pluies du week-end dernier, renouveler la protection cette fin de semaine.**

 produit limité à 4 applications par an . Il est possible d'utiliser en complément des applications d'argiles. Pour les olives vertes de table, dont la récolte est en cours, le délai avant récolte du Syneïs appât est de 7 jours.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)



## Protection biologique avec des applications d'argiles : renouveler la couverture s'il y a eu lessivage par une pluie ou un orage.


Si le vent gêne la pulvérisation ou pour limiter les frais de protection, il est également conseillé d'utiliser du Syneïs appât dans cette stratégie.

### • Production raisonnée, toutes variétés confondues :

#### ○ **Olives de table vertes :**

- récolte en cours : rappel : si nécessaire, **renouveler la protection** cette semaine ou début de semaine prochaine dès que le piégeage augmente avec un produit préventif (contact) en respectant le délai avant récolte.
- Récolte tardive : **effectuer un traitement** avec un produit curatif cette semaine ou début de semaine prochaine, selon l'augmentation du piégeage et du délai avant récolte des produits utilisés (voir tableau ci-dessous).

Date de récolte	Dates du dernier traitement avec la matière active		
	diméthoate	thiachloprid	Lambda-cyhalothrine
15 septembre	<b>18 août</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre</b>	8 septembre
1 <sup>er</sup> octobre	<b>3 septembre</b>	17 septembre	24 septembre
15 octobre	17 septembre	1 <sup>er</sup> octobre	8 octobre
2 novembre	5 octobre	19 octobre	26 octobre

 respecter le délai avant récolte des produits : lambda-cyhalothrine 7 jours, thiachlopride 14 jours, diméthoate 28 jours, ainsi que le nombre d'applications maximum (2 applications pour chacun).

 **il n'est plus possible d'utiliser le diméthoate sur les olives vertes de table récoltées en septembre (délai avant récolte expiré).**

Remarque : les produits curatifs ne sont pas lessivables et gardent leur efficacité larvicide pendant 14 jours environ. Nous vous rappelons que ces produits ont une action adulticide de faible durée. Les produits adulticides chimiques sont lessivables à 25 mm de pluie et ont une rémanence d'environ 14 jours. Le Syneïs appât est lessivable à 15 mm de pluie et a une efficacité pendant 7 jours.

- **Olives de table noires et olives à huile :** rappel : en raison de la présence constante de mouches dans les vergers, à toutes les altitudes, nous préconisons **d'utiliser un produit curatif cette fin de semaine sur toutes les oliveraies, si le piégeage augmente**. Le choix de la matière active à utiliser sera dicté :

- 1 - par la date de récolte prévue sur chaque parcelle (voir tableau ci-dessus),
- 2 - l'éventualité de renouveler un traitement en octobre (pour les récoltes au delà du 15 novembre notamment),
- 3 – les produits déjà utilisés et le respect du nombre d'applications pour chacun.

Remarque 2 : si les températures diminuent en dessous de 20°C de moyenne journalière, l'activité de ponte des femelles diminue. Il faut en tenir compte, notamment pour les vergers en altitude, où les traitements peuvent s'arrêter plus tôt qu'en zone littorale.

**Produits autorisés sur mouche de l'olive : voir le tableau sur Infolive n°10**

**Tous les résultats de piégeage de la mouche sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod/>**

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)



## Œil de paon

Les pluies du week-end dernier ont été contaminatrices sur toutes les zones, sauf localement, sur des zones où les pluies orageuses ont été faibles. Les conditions climatiques redeviennent favorables à l'œil de paon.

### Préconisations :

Rappel : Si un traitement n'a pas été effectué depuis moins d'un mois ou le traitement a été lessivé, appliquer une protection fongicide préventive, **avant la prochaine pluie, si le seuil de 15% de feuilles atteintes est dépassé**. Alternier les spécialités sauf en agriculture biologique où seul le cuivre est autorisé.



respecter la dose maximale autorisée : 6 kg de cuivre métal / ha / an :

cette dose correspond à 2,5 traitements à dose homologuée par an – ou 5 traitements à demi-dose - .

Mélanges : rappel : le cuproxyde Macc 50 est classé toxique et ne peut pas se mélanger avec un insecticide. Les autres cuivres peuvent être mélangés avec des insecticides sauf le Syneïs appât. Le krésoxim-méthyl ne peut pas être mélangé avec le thiachlopride. Si nécessaire, il est possible de mélanger argile + cuivre à demi-dose.

## Teigne de l'olivier

Rappel : le vol de 2<sup>ème</sup> génération a débuté partout. On peut observer ce phénomène par la chute d'olives en apparence saines, mais avec un trou au niveau de l'insertion du pédoncule.



### Préconisations :

Rappel : ne pas intervenir sur cette génération.

## Pyrale des troncs

Rappel : Le second vol débute à basse altitude (< 200 m). Le piégeage est faible

### Préconisations :

Rappel : aucun produit n'est autorisé contre ce ravageur. De plus, la faible population observée ne demande pas d'intervention sur ce ravageur.

## Pyrale du jasmin

Rappel : les dégâts se confirment pour ce nouveau vol.

### Préconisations :

Rappel : traiter uniquement sur jeunes vergers, sur dégâts avérés : si le seuil de 10% de pousses atteintes est dépassé, appliquer un produit à base de lambda-cyhalothrine à la même dose que pour la mouche de l'olive (voir tableau des produits autorisés sur la mouche de l'olive dans Infolive n°10).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)



## Irrigation

Les besoins en eau de l'olivier pour la semaine écoulée ont été compris entre 8 et 11 mm. Les pluies orageuses rencontrées sur la région ont été particulièrement hétérogènes, de 1,4 mm à Cannes jusqu'à 58,4 mm à Carpentras. Au-delà de 50 mm de précipitations, les arrosages peuvent être arrêtés. Dans les autres cas, les irrigations doivent se poursuivre de manière soutenue.

Du 29 août au 04 sept. 2011		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence
ETP moy. (mm/j)		4,7	4,9	4,3	3,8	4,7	3,7	4,5
ETM en mm/j		1,4	1,5	1,3	1,1	1,4	1,1	1,3
<b>Cumul semaine en mm</b>	Besoins en eau	10	11	9	8	10	8	9
	Pluie	27	10	7	9	11	3	9

Source : CIRAME – Données collectées avec le concours de l'Union Européenne (FEADER)

ETP moy : Evapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : Evapotranspiration réelle sur olivier avec  $K_c = 0,30$

Pour rappel, 1 mm d'eau =  $10 \text{ m}^3 / \text{ha}$  ou encore 1 litre /  $\text{m}^2$ . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de  $42 \text{ m}^2$ ), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les apports d'eau permettront de satisfaire les besoins en eau sans créer de stagnation d'eau ou de percolation. Aussi, selon les secteurs géographiques, les doses d'irrigation par goutte-à-goutte se situent entre :

- 0,8 et 1,1 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 5 à 6 goutteurs / arbre.
- 0,4 et 0,6 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 2 goutteurs / arbre.
- 2 et 2,8 mm / semaine, en cas d'un seul arrosage hebdomadaire par le biais de 2 goutteurs / arbre.

-

Pour les vergers irrigués par micro-jet, la fréquence des irrigations est à définir pour une évapotranspiration de l'ordre de 1,4 mm / jour, la dose étant calquée sur la capacité de rétention en eau du sol. Exemple : si la dose est fixée à 20 mm d'eau, l'arrosage est déclenché tous les 14 jours en absence de pluies ( $20 / 1,4 = 14,3 \text{ j}$ ).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)

